



---

## Communiqué

# Championnat régional U16 R1 : proposition d'organisation 2024-2025

Lyon, le 28 juin 2024

Conformément à la décision du Bureau Plénier du 03/06/2024 la Commission régionale des Compétitions proposera à un prochain Bureau Plénier ou Conseil de Ligue de la LAuRAFoot les modalités d'organisation suivantes :

### 1. 3 poules de U16 R1

- Une poule de U16 « avenir » réservée aux équipes réserves des clubs participant au C.N. U17

Composition de cette poule : 8 équipes : AS St Etienne, AS St-Priest, OL.Valence, FC d'Annecy, F.C. Lyon, Lyon la Duchère, Grenoble Foot 38 et F. Bourg en Bresse Péronnas 01

- Deux poules U16 « promotion » dans lesquelles seront regroupées les équipes pouvant accéder au CN U17 en fin de saison (équipes premières).

Ces deux poules ont été construites en tenant compte des résultats de la saison 2023-2024, du nombre de relégations et d'accessions ainsi que des contraintes géographiques.

Proposition de composition de ces deux poules de 8 équipes à soumettre à un prochain BP ou CL (sous réserve de la validation définitive des classements 2023/2024) :

Poule A : AS Montferrand, Oullins CASC, Roannais Foot 42, Le Puy Foot 43, Andrézieux-Bouthéon FC, Clermont Foot 63, RC Vichy, FC Davézieux-Vidalon

Poule B : Domtac FC, Thonon Evian Grand Genève FC, AS de Montchat Lyon, Chambéry Savoie Football, Bourgoin Jallieu FC, FC Villefranche Beaujolais, Ain Sud, Annecy le Vieux US.

## 2. Règles de fonctionnement

- **1 Poule U16 R1 « avenir » : 8 équipes**

Toutes les équipes se rencontreront 3 fois (21 matchs) selon un calendrier qui sera établi ainsi :

Les 14 premières journées se disputeront par matchs aller-retour. Les 7 dernières journées correspondront à la phase aller des 14 premières journées.

Un tirage au sort déterminera les 4 équipes qui joueront à domicile les 4 matchs sur les 7 premières et dernières journées (les autres n'en disputant que 3) et à l'issue de ces 21 journées, un classement sera établi.

Le reste du règlement est sans changement.

- **2 Poules U16 R1 « promotion » de chacune 8 équipes**

Le championnat se déroulera en deux phases.

**Sur une première phase**, les équipes se rencontreront une seule fois en 7 journées par match simple.

Un tirage au sort déterminera les 4 équipes de chaque poule qui joueront 4 matchs à domicile, les autres n'en disputant que 3.

A l'issue de ces 7 premières journées, un classement sera établi mis à jour des sanctions disciplinaires ou réglementaires qui peuvent l'impacter.

En cas d'égalité de points dans la même poule entre 2 ou plusieurs équipes, les équipes seront départagées selon les critères suivants (étant précisé que si le 1<sup>er</sup> critère ne permet pas de départager toutes les équipes ex-aequo, il y a lieu de passer au critère suivant et ainsi de suite) :

-1 – plus fort quotient entre le nombre de matchs joués à l'extérieur et le nombre total de matchs.

-2 – Plus fort quotient entre la différence de buts générale et le nombre de matchs.

-3 – Plus fort quotient entre le nombre de buts marqués et le nombre de matchs.

-4 – par tirage au sort

**Sur une deuxième phase**, 2 nouvelles poules de 8 équipes seront constituées : les équipes classées aux 4 premières places de chaque poule se retrouveront en poule de « play-off » et les équipes classées de la 5<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> place en poule de « play-down ». S'il advenait que la première phase se termine avec un nombre d'équipes impair, la poule de « play-down » comprendra une équipe de plus que la poule de « play-off ». Une équipe « forfait général » à l'issue de la première phase sera placée numériquement dans la poule de « play-down ».

Les points obtenus lors de la première phase ne seront pas conservés. En revanche, les sanctions disciplinaires infligées au cours de la première phase seront maintenues.

Dans chacune des deux poules, les équipes se rencontreront en matchs aller-retour (14 journées).

La poule de play-off correspondant à la poule de U16 R1 « promotion » actuelle, un classement sera établi en fin de saison selon les mêmes critères et l'équipe classée 1<sup>ère</sup> accèdera en CN U17, et celle classée deuxième disputera un match de barrage contre le « meilleur relégué » de CN U17 s'il se trouve dans les 6 premiers de la poule U16 R1 « avenir ». Les autres équipes seront maintenues en U16 R1.

Le classement de la poule de « play-down » s'effectuera de la même manière que celle de « play-off » et les 4 équipes classées dernières seront reléguées en U16 R2. Les autres équipes seront maintenues en U16 R1.

Le reste du règlement est sans changement.

L'expérimentation de 3 années de ce championnat U16 R1 arrivant à son terme, une nouvelle organisation sera proposée par la Commission Régionale de Réforme et de Suivi des championnats (CRS) avant la fin de la saison pour les saisons 2025-2026 et suivantes.

